

Dans le cadre de ses orientations en matière de politique sociale et du maintien des services publics pour les familles, il est appliqué une grille de tarifs des repas en fonction du quotient familial. Le tarif des repas adulte est fixe.

Tarifs de restauration scolaire

TARIFS REPAS	TAUX A + 1500€	TAUX B QF de 1201 à 1500€	TAUX C QF 901 à 1200 €	TAUX D QF 501 à 901 €	TAUX E QF <500€
Maternelle	3,00 €	2,85 €	2,60 €	2.30€	2€
Primaire	3,50 €	3,35 €	3.10 €	2.80€	2.50€

Chaque famille devra fournir une attestation de quotient familial délivrée par la CAF. En cas de non autorisation de consultation du quotient familial ou de non présentation des justificatifs permettant le calcul de ce quotient, le tarif appliqué sera celui correspondant à la tranche maximum.

TARIF REPAS					
Adulte	4.50€				



La méthanisation des déchets organiques a un coût de 0.05 € H.T par repas et est pris en charge par la collectivité. Les déchets sont collectés, puis subissent un traitement qui permet de chauffer l'usine de traitement pour une part et de l'autre de créer des fertilisants.



Dans le cadre de la politique municipale en matière sociale et notamment du maintien des services publics pour les familles, il est appliqué une grille tarifaire liée au quotient familial.

Horaires accueil périscolaire

Jour	Matin	Soir	
Lundi			
Mardi	De 7h30 à 8h45	De 16h15 à 19h00	
Jeudi			
Vendredi			

Tarifs d'accueil périscolaire

TARIFS GARDERIE	TAUX A + 1500 €	TAUX B QF de 1201 € à 1500 €	TAUX C QF 901 à 1200 €	TAUX D QF de 501 à 900 €	TAUX E QF < 500€
Matin	1.50€	1.25€	1€	0.75€	0.50€
Soir	3€	2.75€	2.50€	2.25€	2€

Chaque famille devra fournir une attestation de quotient familial délivrée par la CAF. En cas de non autorisation de consultation du quotient familial ou de non présentation des justificatifs permettant le calcul de ce quotient, le tarif appliqué sera celui correspondant à la tranche maximum.